



## ASSOCIATION DE CLASSE DF95 FRANCE

### REGLEMENT SPORTIF ACDF95 2023

#### DÉFINITIONS

- . ACDF95 : Association de Classe DF95 France
- . DF95 : bateau Dragonflite 95 construit par Joysway®
- . Classe DF95 : bateau Dragonflite 95 conforme au règlement de Classe DF95.
- . Classe DF95 enregistré : qui possède un numéro de voile valide délivré par l'ACDF95
- . Propriétaire : une personne qui possède au moins un DF95
- . Propriétaire enregistré : un propriétaire possédant un n° de voile.
- . Membre actif : membre de l'association licencié FFV compétition
- . Membre sympathisant : membre de l'association.
- . Membres : membres actifs et sympathisants

#### Section 1:

- Règlement sportif 2023

Condition de participation aux épreuves saison 2023

#### Section 2:

- Règlement de La Coupe DF95 France - 2023

Classement annuel des propriétaires DF95 membre de l'Association, saison 2023

# Section 1 - Règlement Sportif ACDF95 - 2023

## INTRODUCTION

### 1.1 SAISON SPORTIVE

La saison 2023 de l'association de classe DF95 court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

### 1.2 CATEGORIE DE COUREURS

La Classe DF95 ne comporte pas de catégorie liée à l'âge ou de genre des pratiquants.

### 1.3 TYPES D'ÉPREUVES DÉFINI PAR L'ACDF95

#### 1.3.1 2 types d'épreuves :

##### Les régates dites FFV :

Ce sont les régates inscrites au Calendrier de la FFVoile DF95

Ces régates sont ouvertes aux coureurs munis d'une licence FFVoile Compétition

##### Les régates dites Club ou Open :

Ce sont les autres régates inscrites au Calendrier de l'Asso.

Ces régates sont ouvertes à tous les coureurs licenciés ou non.

L'avis de course en définit les modalités

#### 1.3.2 Les épreuves sont ouvertes au DF95 conforme au Règlement de Classe DF95 Des contrôles peuvent être effectués avant et pendant l'épreuve.

#### 1.3.3 Le niveau des épreuves est défini par le nombre de bateaux classés

	Type d'épreuve	Nb. de bateaux minimum classés
Niveau 1	CLUB*	5 - 7
Niveau 2	CLUB**	8 - 12
Niveau 3	CLUB***	13 +
Niveau 4	Nationale / Internationale	20 +
Niveau 5	Championnat de France	30 +

## 1.4 CONDITION DE PARTICIPATION AUX EPREUVES

**1.4.1** Tout coureur peut participer à une épreuve FFV ou Open Club de niveau 1 à 3 sans restriction sous réserve qu'il remplisse les conditions d'éligibilités et d'inscriptions de l'organisateur et de l'avis de course.

**1.4.2** Pour participer à une épreuve, qu'elle soit FFV ou Open Club, le coureur doit utiliser un Classe DF95 enregistré conforme au Règlement de Classe. Le non-respect de cette règle peut entraîner une disqualification du coureur de l'épreuve ou s'exposer à se voir refuser l'entrée dans une compétition.

**1.4.3** Pour les épreuves de Niveau 4 et 5 ( Nationales, Internationales, Championnat de France ), seul les coureurs membres de l'Association de Classe DF95 France à la date de la clôture des inscriptions seront acceptés, ainsi que les concurrents étrangers membres d'une autre Association Nationale.

	Type d'épreuve	Conditions de participation
Niveau 1	CLUB*	open, mais une licence peut être demandée
Niveau 2	CLUB**	open, mais une licence peut être demandée
Niveau 3	CLUB***	open, mais une licence peut être demandée
Niveau 4	Nationale / Internationale	Membre + Licence FFV
Niveau 5	Championnat de France	Membre + Licence FFV

Exceptionnellement pour des raisons promotionnelles et seulement si il reste de la place, un organisateur peut, s'il le souhaite, inviter des coureurs non-membre dans une épreuve de niveau 4 ou 5.

## 1.5 INSCRIPTION AUX EPREUVES

Pour faciliter la tâche des clubs organisateurs aux rencontres, la pré-inscription est fortement recommandée. Il est en particulier recommandé en dehors de la pré-inscription demandée par l'organisateur (qui devra publier la liste des préinscrits) d'indiquer sa présence sur le forum dans le but de " motiver " d'autres concurrents-

## 1.6 OUVERTURE AUX ETRANGERS

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée. L'avis de course peut en définir les modalités ou la limiter (voir AdC de la rencontre).

Pour le Championnat de France, si un coureur étranger remporte la compétition, seul un coureur inscrit dans la compétition sous une licence FFVoile pourra se voir attribuer le titre de Champion de France.

## 1.7 MODE DE SELECTION AU GRANDES EPREUVES

**1.7.1** Lorsque les places sont limitées, les coureurs seront sélectionnés dans l'ordre du classement national de l'Association la Coupe DF95 France.

## **1.8 TDF95**

**1.8.1** Le Tour de France DF95 est constitué de 6 épreuves (régates ou rencontres) se déroulant sur 2 jours dans chacune des régions comme définies par l'ACDF95

Une seule épreuve possible dans chaque région :

1. NORD - OUEST
2. NORD - EST
3. SUD - OUEST
4. SUD - EST
5. CORSE
6. OUTRE - MER

Les dates seront confirmées dans le Calendrier de l'Asso Coupe DF95

## **1.9 NATIONALE DF95 - 2023**

**1.9.1** Une Nationale de Niveau 4 se court chaque année. La Nationale est organisée dans une région opposée au Championnat de France.

**1.9.2** La Nationale DF95 2023 est organisée par le Club BBN, Brest, du 27 au 29 mai 2023.

## **1.10 CHAMPIONNAT DE FRANCE DF95 - 2023**

**1.10.1** Un Championnat de France de Niveau 5 se court chaque année. Lorsque le Championnat de France se court dans une région SUD, la Nationale est organisée dans une région NORD et vice-versa l'année suivante

**1.10.2** Le Championnat de France DF95 2023 est organisé par le YCBL Le Bourget du Lac du 29 novembre au 1<sup>er</sup> octobre.

**1.10.3** Si un coureur étranger remporte la compétition, seul un coureur inscrit dans la compétition sous une licence FFVoile pourra se voir attribuer le titre de Champion de France.

## **1.11 CHAMPIONNAT MONDE, EUROPE & INTERNATIONAUX**

**1.11.1** En fonction du nombre de places disponibles, la sélection s'effectue parmi les membres actifs ayant une licence compétition FFVoile dans l'ordre du classement national des coureurs, la COUPE DF95.

**1.11.2** Seul l'Association de Classe DF95 (NCA) est habilitée à sélectionner et inscrire un concurrent à un Championnat du Monde ou d'Europe.

## **1.12 LIMITE DE RESPONSABILITE**

L'ACDF95 n'est pas organisatrice des épreuves et son rôle se limite à relayer les informations. Les épreuves inscrites au Calendrier DF95 et FFVoile relève de la seule responsabilité des organisateurs. Il appartient aux organisateurs de remplir les conditions légales et aux participants de se conformer aux obligations demandées. La décision d'un skipper de participer à une épreuve relève de sa seule responsabilité.

## Section 2 - Règlement de la COUPE DF95 France

### INTRODUCTION

Dans le but de dynamiser la Classe DF95 et de valoriser les performances des propriétaires DF95. L'Association de Classe DF95 France met en place un Classement Annuel National des coureurs sur les épreuves de la saison 2023, appelé **Coupe DF95 France**. Il est ouvert aux membres actifs et sympathisants.

La Coupe DF95 France permet d'inclure dans un classement unique **tous** les membres de l'Association.

#### 2.1 CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

**2.1.1** Uniquement les membres de l'Association de Classe DF95 France à jour de leur cotisation peuvent être classés dans la COUPE DF95.

#### 2.1.2 CLASSEMENT DES COUREURS

A chaque participation à une épreuve inscrite au Calendrier de la COUPE DF95, les membres marquent des points suivant le système mis en place par l'ACDF95.

#### 2.2 SYTEME DE CLASSEMENT COUPE DF95 FRANCE

##### 2.2.1 Nombre et types d'épreuves prises en compte pour la Coupe DF95 France

	Type d'épreuve	Valeur points de l'épreuve	Nb. d'épreuves prisent en compte
<b>Niveau 1</b> (5 à 7 bateaux)	CLUB*	5 points	6
<b>Niveau 2</b> (8 à 12 bateaux)	CLUB**	10 points	3
<b>Niveau 3</b> (13 bateaux et +)	CLUB***	15 points	2
<b>Niveau 4</b> (20 bateaux et +)	Nationale / Internationale	20 points	1
<b>Niveau 5</b> (30 bateaux et +)	Championnat de France	30 points	1

**2.2.2** Pour le classement final, les 6 meilleurs résultats de la saison + le Championnat de France sont pris en compte.

Lorsque le nombre d'épreuve(s) maximum du niveau est atteint, les meilleures résultats suivant seront déclassés au niveau inférieur.

**2.2.3** En cas d'égalité de points de deux ou plusieurs coureurs, le départage sera fait sur les meilleurs résultats comprenant le plus grand nombre de classés des niveaux les plus hauts, puis ensuite par le départage sur les meilleurs résultats avec le plus grand nombre de classés des niveaux plus bas suivant. Et ainsi de suite... Si l'égalité demeure toujours à égalité, les coureurs se partagent la place.

### **2.3 Méthode de calcul des points pour le classement Coupe DF95 France**

Le nombre de points obtenus dans une épreuve se calcule en appliquant la formule suivante:

Pour le 1er :  $\text{points} = \text{pts niveau épreuve} + (\text{Nbr de classés})$

Pour le 2ème et suivants:  $\text{points} = \text{pts niveau épreuve} + (\text{Nbr de classés} - \text{place})$

### **2.4 ANNONCE & VALIDATION DES EPREUVES**

Les épreuves comptant pour la Coupe sont déclarées et inscrites dans le Calendrier COUPE DF95 sur le site de l'Asso : [df95france.com](http://df95france.com).

Pour qu'une épreuve soit validée et comptabilisée, elle doit remplir les conditions suivantes:

- L'épreuve doit être annoncée au Calendrier de l'Asso de préférence en début de saison, ou au plus tard 21 jours avant le début de l'évènement.
- Les épreuves inscrites au Calendrier FFV sont automatiquement enregistrées et validées.
- L'épreuve doit avoir le nombre de bateaux classés minimum tel que défini à l'art. 1.3.3
- L'organisateur doit transmettre le classement complet à l'Asso au plus tard 15 jours après le fin de l'épreuve avec le nom, prénom et n° de voile.

### **2.5 RECOMPENSE & TROPHEE COUPE DF95 FRANCE**

A la fin de la saison, un trophée sera remis au vainqueur de la "Coupe DF95 France" avec son nom gravé. Ce trophée est remis en jeu pour la saison suivante.